



# Février 2023

# I. ACTUALITÉS

• FONDS VERT Ingénierie (1): Les 29 offres en ingénierie du Fonds vert sont disponibles en ligne. Celles-ci sont mobilisables jusqu'au 31 décembre 2023 pour 11 thématiques et de façon permanente pour 18 autres. Elles vous accompagneront dans la réalisation de vos projets de transition écologique. A consulter ici:

### LE FONDS VERT pour l'accélération de la transition écologique dans

les territoires

- FONDS VERT (2): Une série de webinaires est proposée pour décrypter chaque mesure et répondre aux collectivités. Certains sont disponibles en replay, d'autres sont à venir :
- Réseau de chaleur : La ville de Garges-lès-Gonesse a signé le 16 février 2023 un contrat de délégation de service public, avec le SIAH, pour la création et l'exploitation d'un réseau de chaleur. Il sera alimenté à 100 % par des EnR&R et le seul à associer géothermie et station d'épuration. Article à lire ici :
- Depuis 2013, la DRIEAT met à disposition l'outil statistique BATISTATO, qui offre la possibilité aux collectivités locales de visualiser via des graphiques leur parc de logement selon l'âge, les modes d'occupations et le type du bâti, y compris le parc tertiaire. Il est en cours de modernisation afin d'être transformé en outil web. Pour ce faire, la DRIEAT cherche des personnes qui souhaitent faire partie de leur panel d'utilisateur. Si cela vous intéresse, vous pouvez vous inscrire ici :

Voici l'outil statistique actuel :

- Plans climat-air-énergie territoriaux : L'Autorité environnementale d'Ile-de-France (MRAe) a publié une brochure en décembre 2022 laquelle fait un point d'éclairage sur les PCAET franciliens (36 pages). A lire ici :
- Programme SARE / France Rénov': Olivier KLEIN, ministre en charge de la ville et du logement, a répondu à différentes questions qui lui ont été posées, le 9 janvier 2023 à l'Assemblée Nationale, sur le thème « Comment massifier la rénovation thermique ? ». A lire ici :

## II. À VOS AGENDAS!

• Le CNFPT organise un webinaire « Décryptage de la loi d'accélération des EnR » le jeudi 16 mars 2023 de 12h à 13h30. En effet, quels sont les impacts de cette loi sur le rôle des collectivités en matière de développement des moyens de production d'énergie renouvelable sur le territoire ainsi que les évolutions induites de l'ingénierie de ces projets ? Inscription ici

• L'AREC et « Améliorons la ville » organisent une conférence sur le décret éco énergie tertiaire « Audit énergétique et financement ». Elle se tiendra en présentiel et en webinaire le 14 mars 2023 de 14h30 à 16h30. Pour plus d'informations ici :

### III. AIDES FINANCIÈRES ET TECHNIQUES

- Eff'ACTE: Un programme pour accompagner l'effacement des consommations électriques des bâtiments tertiaires. Le dépôt des dossiers de candidatures s'achève au 15 mars 2023. Pour plus d'informations ici:
- Chaque année, l'Office français de la biodiversité (OFB) propose aux collectivités de leur apporter un soutien afin de réaliser un Atlas de la biodiversité communale (ABC). Le 8ème appel à projets ABC, lancé en 2023 par l'OFB, mobilise une enveloppe de 3 millions d'euros. La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 22 mars 2023. Toutes les informations ici:
- RAPPEL: ACTEE a lancé un AAP Lum'acte. Ce programme favorise la rénovation énergétique du parc d'éclairage public des collectivités. Le dépôt des dossiers se fait au fil de l'eau jusqu'au 30 mai 2023. Dossier de candidature ici :

#### IV. <u>RESSOURCES DOCUMENTAIRES</u> - pour se former et s'informer

- La Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR) et France urbaine se mobilisent depuis plusieurs mois pour que les collectivités locales, fortement impactées par la hausse du prix de l'énergie, soient mieux protégées des aléas du marché. Pour tenter de leur apporter une réponse, la FNCCR a passé en revue les différents montages de la commande publique existants pour déterminer celui qui serait le plus adapté (note prospective de 27 pages). Plus d'informations ici:
- Parole d'expert : Environnement : la sobriété comme levier essentiel de la transition ; qu'est-ce que la sobriété ? A lire ici sur le site vie-publique.fr :
- Résilience alimentaire et stratégie agricole: La métropole de Bordeaux, signataire du Pacte de Milan en 2015, s'est engagée pour une agriculture et un système alimentaire durable, moins dépendants des énergies fossiles, en relocalisant la production agricole, en encourageant les circuits courts et en développant les productions agricoles diversifiées et des territoires environnants. Diagnostic à lire ici (avril 2022; 139 pages): . La stratégie et le plan d'actions ont été adoptés, à l'échelle de la métropole bordelaise, à la fin novembre 2022, à lire ici (109 pages): . La métropole prévoit de demander la labellisation « Projet Alimentaire Territorial » début 2023.